



Impératif
français

C.P. 449, succ. Aylmer
Gatineau (Québec) J9H 5E7

Ensemble

BOBINO

A BESOIN DE VOUS!



Bobino, une longue histoire d'amour!

Est-il toujours nécessaire de remonter dans un passé lointain pour nommer nos lieux publics? L'histoire de demain peut aussi s'écrire aujourd'hui en nommant les lieux publics du nom de personnages de notre époque qui ont marqué nos générations. Bobino fait partie de nos vies, de notre mémoire, de « notre » histoire.

Impératif français est fier d'appuyer le nom « boulevard Bobino » pour désigner la grande voie publique qui unira la nouvelle ville du pont Alexandra (interprovincial) au chemin Eardley et qui est actuellement connue sous l'appellation « axe McConnell-Laramée » (incluant les actuels boulevards Saint-Laurent et de l'Outaouais). Cette proposition originale et intéressante rend hommage à un grand Québécois, Guy Sanche, mieux connu de tous sous le nom de Bobino, personnage d'une émission télévisée diffusée de 1957 à 1985 et offrant un univers magique et féérique qui fascina, combla et émerveilla plusieurs générations d'éducateurs, d'enseignants, d'enfants et de parents. Bobino, la plus longue histoire d'amour de toute l'histoire québécoise et canadienne.

Bobino, c'est la complicité que Guy Sanche entretenait avec les « tout-petits » de tous âges. Cet artiste de la région a su créer un sentiment d'appartenance à la francophonie. La pureté de la langue a toujours été, aux yeux de Bobino, la résultante du grand respect qu'il

avait pour les enfants, les parents, les éducateurs, les enseignants et pour notre culture.

Afin d'écrire aujourd'hui l'histoire de demain, il n'est pas nécessaire de remonter plusieurs centaines d'années. Bobino fait partie de notre histoire culturelle. C'est un personnage encore très vivant dans la mémoire de plusieurs générations qui seront ravies de cheminer avec lui sur le boulevard Bobino.

Trois régions du Québec désignent du nom Bobino des lieux publics. Nous retrouvons le chemin Bobino dans Lanaudière, le lac Bobino sur la Côte-Nord et la marina (port de plaisance) Bobino à Laval. Et le plus grand théâtre à Paris a pour nom « le théâtre Bobino » où plusieurs artistes du Québec et de la francophonie sont très fiers de présenter leur spectacle.

Nous déplorons la démarche qu'a adoptée la Ville de Gatineau pour sa consultation publique. Par l'intermédiaire de son comité de toponymie, la Ville agit dans ce dossier à la fois en juge et partie. Ce double rôle qu'elle se donne en laisse plusieurs perplexes! De plus, en écartant cavalièrement le nom de Bobino, la Ville bafoue la démocratie puisque ce nom recueille un vaste appui populaire : plus de 3 000 personnes ont signé la pétition réclamant que le boulevard porte le nom de Bobino. Tout ceci dégage une bien mauvaise odeur!

Alphabétisme au Canada et au Québec

Aucun doute possible, le Canada analphabétise les francophones! Une enquête internationale le confirme.

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une étude de Statistique Canada à partir de « données tirées de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de 2003 dans laquelle plus de 23 000 Canadiens ont été évalués sur leurs compétences dans quatre domaines, soit la compréhension des textes suivis, la compréhension des textes schématiques, la numératie et la résolution de problèmes. Les niveaux de compétences ont été établis sur une échelle allant d'un à cinq, c'est-à-dire du niveau le plus faible au niveau le plus élevé. »

« Le niveau 3 est considéré comme étant le seuil souhaitable à partir duquel les individus sont capables de faire face à la croissance des compétences requises dans une société de plus en plus orientée vers le savoir. Les personnes qui atteignent les niveaux les plus bas, c'est-à-dire les niveaux 1 et 2, ont généralement de la difficulté à lire ou comprendre des textes plus complexes. »

« À l'échelle du Canada, 42 % de la population de 16 à 65 ans n'a pas réussi à atteindre le niveau 3 sur l'échelle des textes suivis. Chez les anglophones à l'échelle nationale, cette proportion était de 39 %, alors qu'elle était de 56 % parmi les francophones. L'écart le plus grand a été observé au Nouveau-Brunswick. »

Au Québec, 55 % des francophones n'ont pas atteint le niveau 3 comparativement à 43 % pour les anglophones.

Niveau de compétence sur l'échelle des textes suivis selon la langue maternelle et la région, EIACA*, 2003

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4 et 5
Québec				
Anglais	17	26	37	20
Français	21	34	32	13
Canada moins le Québec				
Anglais	13	26	40	21
Français	25	31	32	12
Canada				
Anglais	13	26	40	21
Français	22	34	32	13

« Un défi pour les minorités francophones : l'alphabétisme en français — Les résultats de l'enquête ont mis en lumière un défi pour les minorités francophones de l'extérieur du Québec et du Nouveau-Brunswick : l'alphabétisation en français. À l'extérieur du Québec, les deux tiers des francophones ont effectué le test de l'enquête en anglais, comparativement à seulement 2 % de leurs homologues québécois. » (Statistique Canada)

Source : Étude de Statistique Canada à partir des données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003, volet canadien.

Université du Québec en Outaouais ou en Ontario ?

(Impératif français)

Impératif français a déposé un mémoire le 14 février dernier un mémoire dans le cadre de la consultation publique menée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) sur un projet de politique linguistique.

À partir de sources documentées, le mémoire d'Impératif français fait ressortir le contexte déficitaire en matière d'éducation qui se reflète entre autres dans la programmation limitée de l'Université du Québec en Outaouais tant aux 1^{er}, 2^e et 3^e cycles. Ce déficit rend la langue et la culture d'expression française plus vulnérables dans la région en raison de l'exode des jeunes francophones au profit des autres régions du Québec ou de l'Ontario qui bénéficient de ressources éducatives nettement plus avantageuses. L'analyse des comportements linguistiques de l'Outaouais fait également ressortir l'anglicisation grandissante de la région. Or, depuis quelques années, deux départements de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) ont établi des programmes supposément destinés à des publics de langue anglaise afin de répondre aux pressions suscitées par l'anglicisation croissante de la région. Ainsi, nous assistons à l'anglicisation par sa bilinguisation de la seule université de langue française de la région.

Devant ce constat, Impératif français recommande aux décideurs de l'UQO de ne pas participer à l'anglicisation de sa communauté universitaire et de revenir aux objectifs de maintien et de renforcement du caractère français de notre région - objectifs déjà prévus dans la mission de l'Université - en investissant des fonds supplémentaires pour fournir à l'Outaouais une gamme plus complète de programmes en français. Seuls des fonds suffisants à cette fin permettraient aux étudiants de l'Outaouais d'exercer leur libre choix d'étudier en français dans leur région. Dans un sens plus large, les recommandations suggérées visent les études universitaires en français afin d'assurer le maintien de la promotion de l'appartenance de la région outaouaise au Québec.

Le mémoire d'Impératif français est accessible dans son site Web à www.imperatif-francais.org.

Nous vous invitons également à consulter le site suivant : <http://www.uqo.ca/linguistique/memoiresrecus.asp>



www.imperatif-francais.org

Secretariat@imperatif-francais.org



Colonialisme rampant au Cégep de la Gaspésie et des Îles

Jacques Poisson
Président du Mouvement estrien pour le français

Nous dénonçons le colonialisme rampant du Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé qui tolère qu'un de ses enseignants, Luc Bélanger, ait décidé de donner des cours de physique en anglais à des élèves de son secteur francophone. Selon un reportage de Radio-Canada, M. Bélanger voudrait « les sensibiliser à l'importance d'être bilingue ».

Nous considérons que cela va à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la Charte de la langue française, notamment de l'article 1 (« Le français est la langue officielle du Québec ») et de l'article 88 (politique linguistique pour les collèges et universités du Québec).

Il nous paraît d'ailleurs assez incongru que le Cégep de la Gaspésie et des Îles, collège public, ait une section francophone et une autre anglophone avec la possibilité de passer de l'une à l'autre à volonté.

Dans sa publicité, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, vante les « possibilités d'immersion en anglais et en français ». Le collège déclare : « À Gaspé, les étudiants qui le veulent ont la possibilité d'étudier dans les deux langues officielles, le français et l'anglais. »

Comment concilier cela avec l'article 1 de la Charte?

Le Mouvement estrien pour le français encourage l'apprentissage des langues, mais pas en piétinant la seule langue officielle du Québec, la langue française.



Le français, ça s'impose

Impératif français devant le Comité des langues officielles

*Le fédéral doit développer
une politique linguistique axée sur le français*

Impératif français invite le gouvernement du Canada à faire de la question démographique un facteur important d'évaluation de la vitalité des communautés francophones du Canada. « Le gouvernement fédéral et ses officines cachent constamment le fait que la situation des communautés francophones du Canada se détériore. Or, en ignorant délibérément le problème, le gouvernement du Canada se soustrait en même temps à l'obligation logique de prendre les mesures pour y remédier » a déclaré le président de l'organisme Jean-Paul Perreault.

« La démographie des communautés est centrale dans le devenir des communautés, a souligné le président. Faut-il rappeler que le droit à l'enseignement en français au Canada, par exemple, n'est pas absolu, mais bien tributaire du critère de la loi des nombres? »

Le président d'Impératif français a invité le Comité à donner suite aux propositions suivantes en vue d'améliorer la situation du français au Canada :

1. Cesser de cacher les données sur la démographie des communautés, mais au contraire, donner à ce critère une place centrale dans l'ensemble de mesures qui seront retenues pour évaluer la vitalité des communautés;
2. Proposer une politique linguistique qui accorderait à la réparation une place prépondérante en vue de tenter de compenser les communautés pour les cent ans d'histoire où les droits des francophones ont été bafoués ou limités dans toutes les provinces à majorité anglaise;
3. Réaligner la politique fédérale en la basant non plus sur le bilinguisme, mais sur la défense et la promotion du français au Canada;
4. Harmoniser la politique linguistique fédérale avec celle du Québec en vue de soutenir le gouvernement du Québec dans ses efforts de francisation du Québec;
5. Élaborer une stratégie nationale pour le français au Canada dans laquelle les gouvernements du Québec et fédéral seraient des partenaires égaux.

Notre mémoire présenté au Comité des langues officielles le 1^{er} février 2007 est publié dans notre site Web à www.imperatif-francais.org.

CONVENTION INTERNATIONALE

SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

En vigueur le 18 mars 2007

Extrait du site de *TV5 Monde* – Conformément à son article 29, le texte entrera ainsi en vigueur après un délai de trois mois, soit le 18 mars 2007. Le dépôt, le lundi 18 décembre 2006, des instruments de ratification ou d'adhésion de treize pays européens portait le nombre de ratifications reçues par le Directeur général de l'UNESCO à trente-cinq.

« Une majorité d'entre elles proviennent des États de la Francophonie. Ce chiffre prouve que notre organisation a joué pleinement son rôle d'avant-garde dans ce processus. Grâce à une mobilisation sans précédent, jamais une convention internationale à caractère universel n'est entrée en vigueur aussi rapidement » a déclaré le Secrétaire général.

« C'est une grande avancée pour les États et les gouvernements membres de la Francophonie, en particulier pour les artistes, les institutions et les industries culturelles des pays du Sud » a ajouté Abdou Diouf. « Ce texte est la preuve que la culture n'est pas une marchandise comme les autres. La Convention doit maintenant encourager les pays signataires à définir et à mettre en œuvre des politiques culturelles ambitieuses, notamment par le biais d'une coopération internationale accrue ».

RACISME ET VALEURS CIVIQUES



Ateliers d'animation
et de sensibilisation
La participation civique

Immigration
et Communautés
culturelles
Québec

Lutte au racisme et à la discrimination

Impératif français, en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, offre aux écoles primaires, aux écoles secondaires et collèges de l'Outaouais deux ateliers d'animation et de sensibilisation renouvelés. Ces ateliers d'une durée d'environ 55 minutes chacun, ont pour objectif de favoriser l'exercice d'une pleine citoyenneté au Québec et le développement d'un sentiment d'appartenance à la société québécoise.

Dans le cadre du premier atelier, « *La participation civique* », les participants sont amenés à réfléchir sur l'importance de la langue française comme véhicule d'une culture originale en Amérique du nord, sur notre système démocratique, sur la Charte des droits et liberté du Québec et sur le geste civique surtout orienté vers la protection de l'environnement. Le deuxième atelier, « *Lutte au racisme et à la discrimination* », vise à favoriser l'intégration et l'inclusion de tous les citoyens.

Les ateliers sont présentés et animés par M. Milobam Avlisjas, réfugié de guerre de l'ex-Yougoslavie.

Nous invitons les enseignants de l'Outaouais à communiquer avec le siège social d'Impératif français par téléphone au 819 684-8460 ou par courriel à l'adresse secretariat@imperatif-francais.org pour convenir d'une date pour la présentation de ces ateliers.

THÉÂTRE DU CASINO DU LAC-LEAMY



Un plus grand nombre de « tournées anglophones »

Selon un article du *Journal de Montréal*, la direction de la Société des casinos du Québec, par l'intermédiaire des porte-parole de Zone 3 et des Productions Phaneuf à qui elle a confié la gestion de ses salles de spectacle de Montréal et de Gatineau, laisse entendre que la région de l'Outaouais (« le marché Gatineau/Hull ») serait moins québécoise que la région de Montréal. Pour cette raison, elle y diffusera un plus grand nombre de « tournées anglophones » et de tournées états-uniennes « venues de Broadway »! Ce qu'elle fait déjà trop!

Vous aurez compris que la Société des casinos s'engage ainsi à accorder encore moins d'importance à l'appartenance québécoise de l'Outaouais qu'elle le fait ailleurs au Québec pour l'angliciser, l'américaniser et l'« ontarioniser » davantage!

Impératif français tient à rappeler à la Société des casinos du Québec que l'Outaouais est au Québec et non en Ontario ou aux États-Unis et qu'à ce titre, la région est en droit de s'attendre à ce que la salle de spectacle du Casino du Lac-Leamy diffuse au moins autant de spectacles en langue française que celle de Montréal ou encore mieux, en diffuse davantage pour des raisons évidentes!

L'Outaouais a besoin des institutions publiques québécoises pour défendre et promouvoir son appartenance québécoise et non de les voir contribuer à sa défrancisation, son anglicisation, à son « ontarionisation » ou son américanisation!

Nous nous attendons à ce qu'elles exercent activement « un rôle exemplaire et moteur » compte tenu de la particularité outaouaise.

Lettre ouverte reçue d'un correspondant :

Le Casino nous souhaite... « Happy New Year »!

Le 31 décembre, nous assistions à la soirée animée « bilingue » au Salon royal du Casino du Lac-Leamy.

Et quand un événement est bilingue, on sait tous ce que ça veut dire. C'est le français qui en prend un coup. L'animatrice principale du groupe de musiciens avait choisi l'anglais comme langue de communication avec la salle. Un autre musicien traduisait en français ce qu'elle venait de dire. Une participante de la salle, ayant gagné un prix, s'est présentée en avant devant les musiciens et l'animatrice s'est adressée à elle en anglais. La participante ne comprenait pas l'anglais (étant de France) et l'animatrice lui a donc parlé français et lui a souhaité « bienvenue au Canada ». Le décompte pour la nouvelle année s'est fait en anglais uniquement.

...Six...five...four...three...two...one...HAPPY NEW YEAR!

Pourtant, nous sommes au Québec, et la langue officielle est le français. À vouloir attirer des Ontariens anglophones, le Casino s'arrange pour perdre des clients francophones. Si la loi 101 n'existait pas, il n'y aurait probablement pas de français au Casino du Lac-Leamy.

L'ONU ÉTEND SES PRATIQUES D'EXCLUSION

Le nouveau secrétaire général incapable de répondre en français

Nouvelle extraite du site de la CBC – Le nouveau secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon's, ne parle pas français, seules les questions en anglais sont permises!

« Longtemps considérée langue de la diplomatie, le français perd son élan », selon une nouvelle en anglais de la CBC, réseau anglais de Radio-Canada, qui ajoute que pour la Francophonie, la nomination d'un secrétaire général ayant des difficultés avec le français est un "faux pas diplomatique". »

Bien que son curriculum vitae affirme qu'il parle français, à une question posée en français, le secrétaire général Ban Ki-moon's fut incapable de répondre en français : « *Ban whose resumé proclaims he speaks English and French, responded in English* »!

Une occasion manquée de promouvoir le français



Le 18 mai dernier, Impératif français a comparu devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour presser cet organisme d'exiger des « stations de radio anglophones du Canada des seuils minimaux de diffusion de musique vocale de langue française (MVLV) » d'artistes canadiens et québécois.

À l'instar d'Impératif français, trois autres organismes ont demandé au CRTC la diffusion de MVLV sur la radio anglophone, soit l'Union des consommateurs, l'Assemblée des communautés francophones et la Fédération culturelle canadienne-française.

Le gouvernement fédéral ne changera donc jamais! Tout récemment, soit le 15 décembre 2006, le CRTC a dévoilé les résultats de son examen de la politique sur la radio commerciale. D'un côté, il autorise une place importante à la chanson anglaise, pouvant aller jusqu'à 35 % par semaine et 45 % aux heures de grande écoute, dans la programmation des stations de radio commerciale de langue française, tandis que de l'autre, il refuse d'imposer aux stations anglophones un léger contenu de musique vocale en français d'à peine 10 % pour celles du Canada et de 20 % pour celles du Québec!

Dans le contexte canadien, approuver l'absence de français à la radio commerciale anglaise et n'avoir rien à redire au sujet du contenu élevé de pièces vocales en anglais à la radio commerciale française, c'est d'un côté, promouvoir ouvertement l'érosion culturelle et l'anglicisation des francophones au Canada et de l'autre, encourager l'unilinguisme d'exclusion du Canada anglais!



GREENPEACE POLLUE

Impératif français associe sa voix à celle de l'organisme français *Défense de la langue française* pour dénoncer le profil de prédateur culturel de Greenpeace qui viole l'environnement culturel et linguistique de la francophonie mondiale comme en fait preuve le communiqué ci-dessous.

Impératif français dénonce par la même occasion les autorités politiques françaises qui, par leur complicité, rendent possible et encouragent même cette pollution visuelle de notre environnement culturel.

Des excuses s'imposent de la part des autorités politiques françaises et de Greenpeace!

Impératif français
www.imperatif-francais.org

Communiqué de l'organisme français *Défense de la langue française*

L'association Greenpeace mène un combat pour l'environnement qui rencontre certainement la sympathie de nombreux Français, bien que certaines prises de position et manières d'agir soient contestables.

Une des dernières actions soulève en tout cas notre indignation. Le 29 janvier, pour alerter le public sur le réchauffement de la terre, un groupe d'activistes de cette association a accroché, d'une manière illégale, une grande banderole sur la Tour Eiffel ainsi libellée : *It's not too late*. Quelle que soit la beauté de la cause, il est inadmissible qu'elle soit défendue au détriment d'une autre tout aussi respectable.

Apposer une banderole en anglais sur un monument aussi symbolique de la France que la Tour Eiffel constitue une véritable offense à notre langue et à notre identité. L'association Greenpeace perdra certainement après cette affaire de la popularité dans le monde francophone. Bien entendu, nous avons réagi auprès de cette association pour demander des excuses.

En attendant ces hypothétiques excuses, je vous invite à protester auprès de l'association Greenpeace
<http://www.Greenpeace.fr/contact/autres.html>

Marceau Déchamps
vice-président
Défense de la langue française
<http://www.langue-francaise.org>



Andrée Caya

Le mot naît tout au fond de soi
 dans son ventre, dans son cœur
 Il monte, se glisse à travers le souffle
 et jaillit comme autant de rubans colorés
 qui se laissent balloter par une douce brise

Le mot sort de la bouche,
 Il crie, il hurle
 Il vole en éclats

Il frappe les oreilles, y entre violemment
 Il éclate en mille morceaux de verre brisé
 qui se répandent sur le plancher glacé

Le mot s'étend par terre
 Il roule sur l'asphalte chaud de l'été
 Il est heurté, on l'écrase, on le blesse
 Le mot meurt sans personne, sans sourire
 Le mot saute, il danse, il rit
 Il fait la ronde et chante en chœur
 On se le passe par la main
 Le mot tourne sous la corde
 Il frappe le mur de l'école et revient sur la
 poitrine

Le mot se répète joliment
 Il tombe sur les genoux et retourne courir dans
 les champs

Le mot travaille et se précise
 Le mot s'informe, il analyse
 Il sanctionne et récompense
 Il est à l'honneur, on le publie
 On l'admire, on l'applaudit

Le mot se repose, s'allonge, se couche
 Le mot se frôle, s'amuse, se laisse caresser
 Le mot s'enroule et se réchauffe
 Il s'endort et se perd dans ses songes

Le mot se vide, pleure et parle, parle encore
 Il est ému et apeuré
 Il refuse, accepte et évolue
 Il ne veut pas revenir en arrière

Il marche sur le trottoir
 Les bras ballants, les yeux mouillés

Le mot se plonge dans un fauteuil
 Il trotte dans la tête

Il tourne autour, il envahit
 Il obsède, il voyage, il regarde
 Il fouille, il fouine, il ne se soucie de rien
 On le fredonne et on l'oublie

Le mot se porte, il embellit
 Le mot se plie dans la valise
 Le mot s'éclaire, il éblouit
 Le mot s'enroule comme un drapé
 Le mot parade à demi nu
 les jambes longues, les mains qui tremblent

Le mot n'a pas le droit, mais il exige
 On le juge et on l'enferme

Le mot a raison, mais on le retire
 Le mot ne veut pas faire justice
 Il est traître et maladroit

Le mot revient un dimanche après-midi
 tranquille

vers 4 heures quand le soleil décline
 Le mot se serre contre son père
 et raconte ses lointaines aventures

Le mot est vivant et réfléchi
 Il est correct et sans aucun doute
 Il avance et fait sa route
 Il est final et sans détour

Le mot se réalise et s'accomplit
 Il s'affirme et devient grand

Le mot s'écrit sur parchemin
 Il se cache dans un tiroir
 Le mot s'échange dans un regard
 Le mot déserte la mémoire

Le mot s'enferme dans la gorge
 Il se noie dans les sanglots
 Le mot disparaît puis il renaît

Les universités québécoises



Effectif étudiant

Selon le tableau du ministère de l'Éducation du Québec intitulé *Effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) 2003-2004 à 2005-2006* présenté ci-dessous, les universités québécoises de langue anglaise recrutent 26,1 % des effectifs totaux étudiants du Québec bien que la population anglophone n'y représente que 8,3 %, soit plus de trois fois son poids relatif! Les anglophones sont loin de faire l'objet de discrimination quant à l'accessibilité aux études universitaires comme le prétendent certains!

EFFECTIF ÉTUDIANT EN ÉQUIVALENCE AU TEMPS PLEIN (EEETP) 2003-2004 À 2005-2006			
ÉTABLISSEMENT	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Laval	27 837	27 910	28 023
Montréal	30 409	30 475	30 835
HEC Montréal	7 730	7 795	7 743
Polytechnique	4 519	4 061	4 032
Sherbrooke	13 513	13 903	14 508
UQAM	25 030	25 495	25 464
UQTR	6 908	7 231	7 370
UQAC	4 160	4 185	4 103
UQAR	3 094	3 261	3 391
UQO	3 438	3 490	3 510
UQAT	1 245	1 326	1 382
ÉNAP	672	667	674
INRS	387	399	404
ÉTS	3 829	3 720	3 647
TÉLUQ	2 645	2 772	2 924
TOTAL	135 417	136 689	138 010
McGill	22 607	22 718	22 724
Concordia	23 345	23 131	23 723
Bishop's	2 401	2 379	2 336
TOTAL	48 353	48 228	48 783
TOTAL DES UNIVERSITÉS	183 770	184 917	186 793

Source : GDEU - MEIS

Note : Les données présentées tiennent compte des stagiaires postdoctoraux mais exclues les médecins résidents

Pour leur part, les universités francophones du Québec sont nettement défavorisées puisqu'elles n'accueillent que 73,9 % des effectifs totaux étudiants, soit moins que le poids relatif des francophones au sein de la société québécoise. L'Université du Québec et ses constituantes ont été créées pour réduire le retard de la population francophone en matière de formation universitaire par rapport à la population anglophone. Comme en témoigne le tableau précédent, il reste beaucoup à faire!

Financement universitaire

Somme des revenus des institutions universitaires minoritaires pour l'année 2002-2003

	Revenus totaux minorité (\$)	Revenus du provincial (\$)	Revenus du fédéral (\$)	Revenus « autres » (\$)
Minorité anglaise	1 227 176 000	506 573 000	187 696 000	409 939 000
Minorité française	342 561 000	157 404 000	45 624 000	68 587 000

« Les institutions anglo-québécoises obtiennent [...] 1,2 milliard \$ sur des revenus totaux d'environ 4,5 milliards (pour toutes les universités québécoises). »

« La part attribuée à l'anglais au Québec représente 1 milliard 227 millions de dollars, soit presque quatre fois celle attribuée au français hors Québec. Les anglophones obtiennent d'ailleurs 27,7 % des fonds destinés aux universités au Québec alors qu'ils n'en constituent que 8,4 % de la population. »

« On peut donc dire que chaque Anglo-Québécois est financé six fois plus que chaque francophone hors Québec pour ce qui est des revenus totaux. La disproportion est de 5 pour 1 en ce qui concerne les revenus du provincial, de presque 7 pour 1 pour le fédéral et de presque 10 pour 1 pour les revenus "autres". » (LACROIX, Frédéric, et Patrick SABOURIN. « Le financement des universités et la vitalité des communautés de langues officielles au Canada », *L'Action nationale*, p. 80-110)





ESSO reconsidère sa décision

L'Impériale ESSO reconsidère sa décision à la suite de la publication du communiqué d'Impératif français reproduit ci-dessous et l'intervention de plusieurs personnes et partenaires.

Communiqué

Alors que près de 40 pays ont ratifié la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité culturelle mondiale dont le Canada et le Québec en furent l'instigateur, la pétrolière L'Impériale ESSO décide de remplacer la raison sociale française « Marché Express » des 54 dépanneurs de ses stations-service québécoises par un nom anglais : « On the Run »!

Impératif français s'explique mal la nouvelle orientation anglicisante de la pétrolière puisque le nom français « Marché Express » est déjà bien établi et largement accepté au Québec.

Par cette décision défrancisante et non respectueuse de l'environnement linguistique québécois, le groupe ESSO agit en prédateur culturel, faisant fi de l'identité québécoise et refusant de participer à la protection de la diversité culturelle mondiale.

Impératif français invite la pétrolière à reconsidérer sa décision d'imposer le nom anglais « On the Run » au marché québécois et les consommateurs à bien choisir dorénavant les dépanneurs et les stations-service qu'ils encouragent.

Extraits de La Presse : « Future Shop. Best Buy. Mountain Equipment Co-op, Payless ShoeSource... Sans contrevenir à la loi, les magasins au nom anglais pullulent au Québec. Une journée de magasinage au Marché Central à Montréal vous en convaincra. Ça vous dérange? Seule la pression populaire, comme dans le cas d'Esso ces derniers jours, peut renverser la vapeur. »

« Les bannières des entreprises implantées au Québec doivent être en français, s'entendent pour dire le Parti québécois, la Société Saint-Jean-Baptiste et Impératif français. "C'est une question de respect de la diversité culturelle", font-ils valoir. »

« Actuellement, il y a un mouvement mondial de respect et de promotion de la diversité culturelle. Plus de 40 pays ont ratifié la convention de l'UNESCO, souligne le président d'Impératif français. Le Québec se doit d'être un exemple à l'échelle internationale. »



ROGERS CABLESYSTEMS

Boycottage du « sans-fil » Rogers!

Du leadership, S.V.P.! Impératif français demande au gouvernement du Canada de boycotter le « SANS-FIL » de Rogers.

Rogers est un important fournisseur de services « sans fil » pour des centaines de fonctionnaires du gouvernement fédéral.

Or, depuis 1995, le câblodistributeur Rogers a plus d'une fois démontré son mépris envers les francophones de l'Ontario et même d'ailleurs au pays. Impératif français demande donc au ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada, monsieur Michael M. Fortier, de ne plus autoriser les ministères à renouveler les contrats de service de communications sans fil avec Rogers.

Voici trois exemples du mépris manifesté par Rogers Cablesystems dans son offre de services télévisuels en français en Ontario :

1. Rogers ne distribue pas ArTV sur son service de base alors qu'il est offert gratuitement par le télédiffuseur aux câblodistributeurs des marchés anglophones qui le transmettent en mode analogique* [Réf. : décision 2000-386 du CRTC; par. 48]. Ce câblodistributeur fait pourtant beaucoup de place à plusieurs chaînes étasuniennes.
2. À Ottawa, Rogers continue de positionner le signal local de Télé-Québec (télédiffuseur domestique) plus haut sur sa grille que celui de PBS qui est une station à vocation équivalente en provenance d'un pays étranger.
3. En février 2007, dans le sud de l'Ontario, Rogers rendra moins visibles et moins accessibles les signaux de langue française TVA, TV5 et RDI en les déplaçant au-delà de la case 100, pour faire de la place à des services de langue anglaise en provenance de pays étrangers comme BBC World, Turner Classic Movies et American Movie Classics.

« La prolifération de stations étrangères de langue anglaise au détriment des stations canadiennes de langue française est possible grâce à la complicité du CRTC et du gouvernement du Canada », de déclarer le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault. « Alors, à eux de démontrer du leadership et de réparer les dégâts ».

Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

Nous acceptons des dons

 **Impératif français**
 C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau (Québec) J9H 5E7
 819 684-8460
 www.imperatif-francais.org
 secretariat@imperatif-francais.org

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone au domicile _____ téléphone au travail _____ télécopieur _____

adhésion particulier 12 \$ don (..... \$)

renouvellement organisme 40 \$ total (..... \$)

signature _____ date _____ Courriel _____